

Communiqué de presse de la FRA
Vienne, le 6 juin 2019

Montée des inégalités et du harcèlement et régression de la protection des droits fondamentaux

Selon le rapport sur les droits fondamentaux 2019 de la FRA, de nombreuses personnes dans l'UE risquent d'être laissées pour compte, car l'intolérance croissante et les atteintes aux droits fondamentaux des personnes continuent à éroder les progrès considérables accomplis jusqu'ici.

« Les signaux d'alarme des droits fondamentaux sont au rouge dans toute l'UE alors que les inégalités, le harcèlement et les préjugés ne cessent de croître », déclare [Michael O'Flaherty](#), directeur de la FRA. « Il est nécessaire d'apporter des réponses fermes décrivant comment les droits nous profitent à tous et apportent des solutions aux inégalités qui nous empêchent d'établir une société juste et équitable où chacun peut prospérer. »

Le [rapport sur les droits fondamentaux](#) de cette année fait le point sur les développements et les écueils qui ont marqué la dernière décennie dans le domaine de la protection des droits de l'homme dans l'UE. La ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) jusqu'en 2018 par tous les États membres de l'UE et l'accord provisoire de l'UE sur la proposition d'acte législatif européen sur l'accessibilité ont constitué des jalons importants. À l'échelle mondiale, le programme à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable définissent un modèle pour un monde meilleur marqué par l'égalité, la justice et la paix. Mais pour réussir, les droits de l'homme doivent y être intégrés, comme le souligne le rapport dans sa [section « Focus »](#).

D'autres questions clés ont été identifiées :

- La discrimination raciale et le harcèlement restent monnaie courante dans toute l'Union européenne. Conscientes de ce fait, les institutions de l'UE ont adopté des mesures pour lutter contre l'antisémitisme et le racisme envers les Afro-Européens. En raison de leur couleur de peau, de leurs croyances religieuses ou de leur appartenance ethnique, des personnes continuent d'être confrontées au **harcèlement**, à la **discrimination**, à des préjugés fermement établis et au **profilage ethnique discriminatoire** dans l'UE, comme le montrent les enquêtes de la FRA. Par exemple, [une personne noire sur cinq](#) et près de [trois personnes juives sur dix](#) sont victimes de harcèlement. Tous les États membres de l'UE devraient donc élaborer des plans d'action nationaux pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale. Ils devraient également adopter une position plus ferme contre les crimes et les discours haineux en enregistrant, en enquêtant, en poursuivant et en jugeant efficacement les incidents signalés.
- L'intégration des réfugiés a progressé en dépit de divers obstacles. Toutefois, près de quatre Européens sur dix considèrent que la **migration** pose problème et près de la moitié surestiment l'ampleur de la migration irrégulière. Par ailleurs, des allégations de refoulement de migrants, y compris d'enfants, parfois violemment, aux frontières extérieures de l'UE et de mauvais traitements de la part de la police persistent. Ces actions soulignent la nécessité urgente pour les États membres d'agir dès à présent pour mettre fin à ces abus et pour garantir que les procédures d'asile et de retour respectent le droit d'asile européen et les droits de l'homme.
- Les taux de pauvreté des enfants dans l'UE se sont légèrement améliorés, mais un enfant sur quatre est toujours exposé au [risque de pauvreté](#). Ainsi, dans l'une des régions les plus riches du monde, des enfants se couchent le ventre vide et vivent dans de mauvaises

conditions, et leur santé et leur éducation en souffrent. Pour les enfants de parents étrangers, le risque de pauvreté peut atteindre quatre enfants sur dix. Les enfants appartenant à une minorité ethnique continuent d'être marginalisés. Par exemple, 15% des [enfants roms sont victimes de ségrégation scolaire](#). L'UE et ses États membres devraient donc assurer le financement de mesures visant à réduire la pauvreté des enfants. Ils devraient également redoubler d'efforts pour lutter contre la discrimination à l'égard des enfants appartenant à des minorités afin de favoriser leur inclusion sociale et leur intégration.

Le rapport résume et analyse les principales évolutions en matière de droits de l'homme dans l'UE en 2018. Il contient des [propositions de mesures](#) liées à la Charte des droits fondamentaux de l'UE et à son utilisation par les États membres ; à l'égalité et à la non-discrimination ; au racisme, à la xénophobie et à l'intolérance qui y est associée ; à l'intégration des Roms ; à l'asile, aux frontières et à la migration ; à la société de l'information, à la vie privée et à la protection des données ; aux droits de l'enfant ; à l'accès à la justice ; et à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : media@fra.europa.eu / Tél. : +43 1 580 30 642